

Annexe 2 : dossier de candidature à la labellisation sans demande de cofinancement

Rappel : toute candidature a un financement internats d'excellence devra faire l'objet d'une candidature parallèle au titre de la labellisation des internats d'excellence.

Dossiers de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site pédagogique eduscol du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à l'adresse suivante :
<https://eduscol.education.fr/913/l-internat-d-excellence>

Dépôt des dossiers

Les dossiers complets seront renvoyés au plus tard **le 16 février 2024** à l'adresse
dgesco.internats@education.gouv.fr

Les déclarations d'intention des projets de candidature doivent être envoyés par l'autorité académique sous forme électronique avant le : **19/01/2024**.

Demande de renseignements

Vos questions pourront être posées à l'adresse suivante :
dgesco.internats@education.gouv.fr

Dossier de candidature à la labellisation sans demande de cofinancement

Internats d'excellence

Demande de cofinancement

Non

Visas

Chef d'établissement – porteur du projet	
Rectrice ou recteur d'académie	
Collectivité de rattachement	

Contact du chef/coordinateur de projet

Nom :
Fonction :
Courriel :
Téléphone :

Fiche d'identité de l'EPLÉ porteur du projet d'internat :

Académie	
Nom de l'établissement porteur du projet d'internat	
UAI de l'établissement	

Adresse postale	
Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2020	
Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2023 (total)	
Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2023	
Dont nombre de places filles	
Dont nombre de places garçons	
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2023	
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLE (oui/non)	

Fiche de présentation du projet en vue de la labellisation (maximum 20 pages)

Intitulé du projet	
<p>1. Diagnostic et ancrage territorial</p> <p>(Contexte local, association des collectivités territoriales, mobilisation de partenariats locaux, articulation avec les politiques territoriales...)</p>	

<p>2. Modalités d'élaboration du projet</p> <p>(Chef de projet, personnels et partenaires mobilisés dans l'élaboration du projet, consultations menées, actions de communication...)</p>	
<p>3. Le projet éducatif de l'internat</p> <p>(Articulation avec le projet d'établissement et/ou contrats d'objectifs, offre pédagogique et éducative, dispositifs d'accompagnement à l'orientation, sécurisation des parcours...)</p>	
<p>4. Le public cible (modalités de recrutement des futurs internes)</p>	
<p>5. La politique de ressources humaines</p> <p>(Moyens dédiés à l'internat, recrutement, formation des personnels...)</p>	

<p>6. Le cadre de vie et les conditions d'hébergement</p>	
<p>7. Pilotage du projet (Instances de gouvernance, chef de projet/pilote(s), communication)</p>	
<p>8. Dispositif d'auto-évaluation du projet</p>	
<p>9. Financements et moyens mobilisés</p>	
<p>Liste des annexes (maximum 20 pages)</p>	